

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 50186 B1** (51) Cl. internationale : **G03G 15/08**
- (43) Date de publication : **29.12.2023**
-
- (21) N° Dépôt : **50186**
- (22) Date de Dépôt : **21.09.2018**
- (30) Données de Priorité : **21.09.2017 JP 2017181798**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/JP2018/036622 21.09.2018**
- (71) Demandeur(s) : **Canon Kabushiki Kaisha, 30-2 Shimomaruko 3-chome Ohta-ku Tokyo 146-8501 (JP)**
- (72) Inventeur(s) : **OKINO, Ayatomo ; GAMO, Yohei ; KATO, Daijiro ; OIZUMI, Yusuke**
- (74) Mandataire : **ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY (TMP AGENTS)**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation : EP18857632.6

(54) Titre : **RÉCIPIENT D'ALIMENTATION EN RÉVÉLATEUR ET SYSTÈME D'ALIMENTATION EN RÉVÉLATEUR**

(57) Abrégé : Un récipient d'alimentation en révélateur peut être monté de manière amovible sur un appareil de réception de révélateur, l'appareil de réception de révélateur comprenant une partie de réception de révélateur dotée d'un orifice de réception pour recevoir un révélateur et comprenant une partie à mettre en prise 11b capable de se déplacer d'un seul tenant avec le récepteur de révélateur. portion. Le récipient d'alimentation en révélateur comprend une partie de déchargement dotée d'une ouverture d'obturation pour décharger le révélateur logé dans la partie de réception de révélateur, et une partie de mise en prise 30. La partie d'engagement 30 s'engage avec la partie à engager 11b lors d'une opération de montage du récipient d'alimentation en révélateur pour déplacer la partie de réception de révélateur de manière à amener l'ouverture de réception en communication fluïdique avec l'ouverture d'obturation. La partie d'engagement 30 comprend une partie incurvée 3b présentant un angle par rapport à une direction de montage du récipient d'alimentation en révélateur, l'angle diminuant à mesure que l'on s'approche vers un côté amont dans la direction de montage.

REVENDICATIONS

1. Contenant d'alimentation en développeur (1) pouvant être monté de manière démontable sur un appareil de réception de développeur (8), ledit appareil de réception de développeur (8) comprenant une partie de réception de développeur (11) dotée d'un orifice de réception (11a) destiné à recevoir un développeur et comprenant une partie devant faire l'objet d'une prise (11b) pouvant se déplacer de manière solidaire avec ladite partie de réception de développeur (11), ledit contenant d'alimentation en développeur (1) comprenant :

une partie de contenance de développeur mobile en rotation (2c) destinée à contenir le développeur ;

une partie de décharge dotée d'une ouverture de décharge (3a4) destinée à décharger le développeur contenu dans ladite partie de contenance de développeur (2c) ;

une partie de prise (30B) dont un premier côté partie d'extrémité (3Bb1) est fixé à ladite partie de décharge et dont l'autre côté partie d'extrémité (3Bb2) est une partie d'extrémité libre, ladite partie de prise (30B) pouvant se déformer pour déplacer la partie de réception de développeur (11) de façon à amener l'orifice de réception (11a) en communication avec ladite ouverture de décharge (3a4), lors d'une opération de montage dudit contenant d'alimentation en développeur (1) ; et

une partie de positionnement (31) pouvant être contactée par la partie d'extrémité libre pour positionner la partie d'extrémité libre lorsque ladite partie de prise (30B) se déforme.

2. Contenant d'alimentation en développeur (1) selon la revendication 1, dans lequel, lorsque la partie d'extrémité libre de ladite partie de prise (30B) est en contact avec ladite partie de positionnement (31), un premier angle par rapport à un sens de montage (A) dudit contenant d'alimentation en développeur (1) au niveau du premier côté partie d'extrémité (3Bb1) est plus grand qu'un second

angle par rapport au sens de montage (A) au niveau de l'autre côté partie d'extrémité (3Bb2).

3. Contenant d'alimentation en développateur (1) selon la revendication 1 ou 2, dans lequel ladite partie de prise (30B) est disposée au niveau de chacun de côtés latéraux de ladite partie de décharge lorsqu'observée dans un sens dans lequel ledit contenant d'alimentation en développateur (1) est introduit dans un appareil d'alimentation en développateur.